



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

SEANCE DU 26 octobre 2007

**ORU - PRUS - Convention entre la CDC et la Ville de Niort -
Modalités de participation financière de la CDC sur ingenierie et
conduite de projet**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN –
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070438

ORU

**ORU - PRUS - Convention entre la CDC et la Ville de Niort -
Modalités de participation financière de la CDC sur ingénierie et
conduite de projet**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La convention pluriannuelle ANRU de la ville de Niort a été signée le 10 mai 2007. Elle définit les caractéristiques et les conditions d'application du programme National de Rénovation Urbaine et Sociale sur le territoire de Niort, ainsi que les droits et obligations pour l'ensemble des partenaires signataires.

Depuis plusieurs années, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) accompagne la Ville de Niort dans ses missions ou actions opérationnelles de rénovation urbaine. A cet égard, il convient de passer une convention pour préciser les modalités de participation financière de la Caisse des Dépôts en matière de crédits d'ingénierie sur la durée de la convention pluriannuelle.

Ainsi, la CDC participe au financement de 6 opérations d'ingénierie et conduite de projet inscrites à la matrice financière pour un montant total de 485 233 €. Les opérations concernées figurent dans le tableau ci-dessous :

Opérations	Base de financement	Ville de Niort	CAN	OPAC	Conseil Général	CDC	ANRU
OPC URBAIN	300 025 €	100 009 €	0	0	0	100 008 €	100 008 €
INGENIERIE INTERNE	1 246 226 €	463 712 €	0	0	0	318 803 €	463 711 €
EVALUATION	67 000 €	22 334 €	0	0	0	22 333 €	22 333 €
ETUDES OPERATIONS URGENTES	247 250 €	97 975 €	0	0	26 862 €	17 219 €	105 194 €
DIRECTION DE PROJET 2005	55 527 €	18 509 €	0	0	0	18 509 €	18 509 €
ACTIVITES ECONOMIQUES	44 850 €	11 406 €	2 090 €	2 090 €	0	8 361 €	20 903 €
TOTAL	1 960 878 €	713 945 €	2 090 €	2 090 €	26 862 €	485 233 €	730 658 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'application de la convention financière ANRU (signée le 10 mai 2007) avec la CDC, jointe.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à procéder aux demandes de versement de la participation financière de la CDC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 9

Pour le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER